



MILIBOO ACCÉLÈRE ET PREND UNE NOUVELLE DIMENSION EN NOUANT UN PARTENARIAT AVEC STÉPHANE PLAZA ET LE GROUPE M6

- **Stéphane Plaza devient ambassadeur de la marque Miliboo ;**
- **Miliboo noue un partenariat stratégique avec le Groupe M6, afin d'accélérer sa couverture publicitaire en TV, radio et web dès cet été pour accroître la notoriété et la visibilité de sa marque ;**
- **Au titre de ce partenariat, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Miliboo sera appelée à autoriser une émission d'obligations convertibles en actions (OCA) à souscrire par le Groupe M6 ;**
- **Le Groupe M6 pourrait à terme détenir, sous certaines conditions et en cas de conversion des OCA, 21,4% du capital de Miliboo.**

Chavanod, le 6 mars 2019 – Miliboo (Code ISIN : FR0013053535 – Code mnémonique : ALMLB), la marque digitale d'ameublement design, annonce que Stéphane Plaza devient ambassadeur de la marque Miliboo, au moyen d'un contrat commercial.

En parallèle et de manière totalement indépendante, Miliboo a signé un **partenariat stratégique d'envergure** avec **M6 Interactions**, filiale du Groupe M6, dans le cadre d'un accord de type « **media for equity** ».

Ce partenariat se traduira par une forte visibilité de Miliboo sur les antennes TV, Radio et internet du Groupe M6.

Ce contrat et cet accord constituent une double opportunité pour Miliboo, qui va :

- Considérablement accroître sa notoriété et sa visibilité, et créer un attachement à sa marque, en s'adossant à l'image d'un **ambassadeur de renom, Stéphane Plaza**, figurant parmi le Top 10 des animateurs préférés des Français¹, et expert reconnu dans le secteur de l'immobilier et du *home staging*. Le contrat entre la société et Stéphane Plaza prévoit également le développement conjoint d'une activité, à savoir la conception et la commercialisation par Miliboo de meubles sous une marque commune « Miliboo ∞ Stéphane Plaza » ;
- Accélérer la dynamique de croissance dans laquelle elle est engagée depuis plusieurs mois. En **multipliant son budget publicitaire annuel par 2 sur la France**, la marque va en effet considérablement **augmenter sa visibilité et renforcer sa notoriété**.

Cela confirme les ambitions de développement de Miliboo et les moyens que se donne la société pour y parvenir.

Cet accord permettra à Miliboo d'être présent sur l'ensemble des **médias** du Groupe M6, qui touche chaque mois **96% des Français**², et d'accroître ainsi significativement sa **visibilité auprès du grand public**.

¹ Sondage réalisé par OpinionWay du 28 au 30 novembre 2018, sur un échantillon de 1 007 français représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus.

² A titre d'exemple, M6 est la 2ème chaîne nationale auprès des FRDA-50 et RTL, la 1ère radio de France.

Ce partenariat entre le Groupe M6, qui a su développer une véritable expertise dans les secteurs de l'immobilier et de la décoration, et une marque française montante de mobilier et de décoration telle que Miliboo, se veut prometteur.

Dans le cadre de cet accord, le **Groupe M6** s'engage à accorder une forte visibilité publicitaire à Miliboo, pour une durée de 1 an, reconductible pour 2 ans, sous conditions de performance, à l'issue de la première année, sur ses chaînes TV (**M6, W9, 6ter, Paris Première, Teva**), ses radios (**RTL, RTL2, Fun Radio**) et ses actifs digitaux (**6Play, déco.fr, Golden Network...**) en France. Les **1^{ères} vagues de diffusion devraient démarrer dès l'été 2019**.

La rémunération de cette promotion publicitaire pendant la 1^{ère} année pourra permettre au Groupe M6 de souscrire à **une émission d'obligations convertibles en actions (OCA) réservée pour un montant total de 1,25 M€**, d'échéance 3 ans, rémunérées au **taux de 1,5%**, convertibles en actions ordinaires Miliboo. L'opération demeure conditionnée à l'autorisation de l'Assemblée Générale qui se réunira à cet effet, étant précisé que le conseil d'administration de Miliboo a d'ores et déjà approuvé, sous cette réserve, cette opération et recommandera son adoption à l'Assemblée Générale susvisée.

En cas de non reconduction du partenariat à la fin de l'année 1, en raison de la non-atteinte des critères de performance, les OCA seront remboursées en numéraire à hauteur de 1,25 M€, montant principal auquel s'ajouteront les intérêts capitalisés.

En cas de reconduction du partenariat pendant deux années supplémentaires, une deuxième émission obligataire de 2,5 M€ devrait intervenir **portant ainsi l'emprunt obligataire de M6 Interactions à 3,75M€**.

A l'échéance des 3 ans du partenariat, la conversion de l'intégralité des **OCA** (en ce compris celles à émettre en cas de reconduction du partenariat pour 2 ans à l'issue de la première année) donnerait le droit à **M6 Interactions** de souscrire à un nombre d'actions ordinaires nouvelles Miliboo, lui permettant **d'accéder à 21,4% de son capital**.

À l'échéance de ces 3 ans, M6 Interactions se réserve en tout état de cause la faculté d'opter pour un remboursement en numéraire des OCA souscrites, soit un montant en principal de 3,75 M€, auquel s'ajouteront les intérêts capitalisés.

Les émissions d'obligations convertibles en actions ne constituant pas une offre au public de titres financiers au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier, elles ne donneront pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Comme indiqué ci-dessus, la mise en place du partenariat avec le Groupe M6 reste subordonnée à l'approbation d'une émission réservée d'OCA par l'Assemblée Générale Extraordinaire de Miliboo.

Guillaume Lachenal, Président-Directeur général et fondateur de Miliboo, déclare : « Ce partenariat avec M6 Interactions, filiale du Groupe M6, représente une formidable opportunité pour notre marque, à la fois sur le plan marketing et financier. Les campagnes publicitaires qui seront diffusées dès l'été prochain vont donner une nouvelle impulsion à Miliboo et devraient ainsi accélérer la croissance de nos ventes. L'attractivité de notre marque et la pertinence de notre positionnement renforcent incontestablement la confiance que peut nous accorder un groupe plurimédia de 1^{er} plan tel que le Groupe M6. »

Stéphane Plaza, expert de l'immobilier et de l'habitat, animateur d'émissions sur les antennes TV/radio du Groupe M6 et nouvel ambassadeur de la marque Miliboo : « J'ai tout de suite adhéré à l'histoire et au positionnement de Miliboo, précurseur de la vente en ligne de meubles design abordables. J'ai également été séduit par la personnalité de Guillaume Lachenal, autodidacte comme moi. Nous partageons de nombreuses valeurs telles que l'authenticité et la volonté de créer une relation de confiance avec les clients. Ce projet a pour vocation de les accompagner et de leur offrir des solutions

sur mesure avec la volonté permanente d'améliorer leur expérience et d'être au plus près de leurs aspirations et projets de vie. »

Henri de Fontaines, Directeur de la Stratégie du Groupe M6, commente : « Nous avons été séduits par cette success story française engagée dans une belle dynamique de croissance et désormais proche de l'équilibre. M6 Interactions est fière d'accompagner Miliboo dans ses prises de paroles à un moment clé de son développement. La notoriété et le fort potentiel de la marque seront démultipliés grâce aux plans médias mis en place dans les prochains mois en exclusivité sur nos supports, ainsi qu'au pouvoir de l'incarnation de la marque par Stéphane Plaza. Ce partenariat s'inscrit parfaitement dans l'univers du Groupe M6 qui a acquis au fil des années une véritable légitimité dans le domaine de l'habitat (immobilier, décoration, etc.). »

A PROPOS DE MILIBOO

Créé en 2005, Miliboo est un acteur majeur de la conception et de la vente de mobilier « tendance », modulable et personnalisable sur Internet, avec la particularité de garantir une expédition sous 24 à 72h en France. Avec plus de 2 500 références essentiellement vendues sur son site www.miliboo.com et dans ses deux « Milibootik », points de vente physiques situés à Paris et à Lyon, la société propose des gammes complètes de meubles pour toute la maison.

Miliboo contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur : conception/design, contrôle qualité (filiale en Chine), outils logistiques, marketing et relations clients sont internalisés. Basée à Chavanod (74) et disposant d'un entrepôt à Fos-sur-Mer (13), opérée par un prestataire extérieur, la société est commercialement présente dans 8 pays d'Europe et aux Etats-Unis.

Miliboo et ses filiales emploient une cinquantaine de salariés. La société a réalisé 18,5 M€ de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2017-18 (clôture au 30 avril 2018), en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes sont réalisées principalement en France (81% du chiffre d'affaires) et en Europe (19% du chiffre d'affaires). Plus d'information : www.miliboo-bourse.fr

A PROPOS DU GROUPE M6

Créé en 1987 autour de la chaîne M6, le Groupe M6 est un groupe plurimédia puissant, offrant une large gamme de programmes, de produits et de services. Télévision (8 chaînes dont M6), radio (3 stations dont RTL, 1ère radio de France) mais aussi production et acquisition de contenus, digital, e-commerce, cinéma, musique, spectacles. Fort de ses marques et de ses contenus, le Groupe M6 a progressivement étendu ses activités à travers des diversifications ciblées et des offres innovantes telles que 6play sa plateforme digitale lancée en 2013 (25 millions d'utilisateurs inscrits et 1,4 milliard de vidéos vues en 2018). Son objectif : développer la complémentarité de ses marques afin de répondre aux attentes de ses différents publics et à leurs nouveaux modes de consommation. Plus d'informations : groupem6.fr

Miliboo - Communication & RP

Florence CALBA - Directrice de la communication

Tél. 06 60 24 28 61

f.calba@miliboo.com

ACTUS finance & communication

Caroline LESAGE - Relations Investisseurs

Tél. 01 53 67 36 79

investisseurs@miliboo.com

ACTUS finance & communication

Serena BONI - Relations presse

Tél. 04 72 18 04 92

sboni@actus.fr